

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Chronique des Oeuvres

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1909, tome 11, p. 156-158

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Chronique des Oeuvres

Dans un des derniers numéros de *l'Eveil*, nous avons annoncé la troisième réunion des Céciliennes bas-valaisannes. Nous pensons qu'un petit compte-rendu de cette fête peut trouver place dans la Chronique des Œuvres.

C'est bien une œuvre que celle dont nous parlons. Il s'agit, en effet, de ramener nos sociétés de chant à l'étude du vrai chant religieux. Or ce n'est pas là une petite affaire. La routine, la corruption du goût par de misérables productions, la diversité des éditions, la plupart très défectueuses, ont fait dévier nos sociétés du droit chemin, à tel point qu'il faudra, pour réaliser une réforme, de longs et persévérants efforts. Grâce à l'organisation de notre Fédération nous espérons contribuer à ce relèvement que souhaite si vivement Pie X. Et nous ne désespérons pas de voir, un jour, le traditionnel chant grégorien réintégré dans nos églises et goûté par les fidèles, en dépit des critiques dont il est l'objet de la part de ceux qui veulent un chant *crié* ou *vociféré*. Car c'est ainsi, disent ces commentateurs autorisés, que s'expriment nos Saints Livres.

La réunion qui a eu lieu à Martigny, le 9 mai dernier, nous fait bien augurer de l'avenir. Le nombre des sociétés fédérées a grandi ; l'exécution des morceaux d'ensemble et de concours a laissé aux experts l'impression que nos sociétés possèdent d'excellents éléments et que la question du chant religieux est en fort bonne voie dans le Bas-Valais. La Messe « Mater Misericordiam » Op. 15, de Deschermeier, a été bien rendue, malgré les très réelles difficultés qu'elle présente. On eut pu assurément désirer plus de netteté dans les attaques parfois et plus d'assurance à certains passages. Cette hésitation s'explique en partie par le fait que plusieurs sociétés chantaient pour la première fois sous une direction commune.

L'effet fut néanmoins très heureux, grandiose même à certains moments, ajoute le rapport des experts.

Le Propre de la Messe, *Introït*, *Graduel*, *Communion*, ainsi que le *Credo*, exécutés d'après l'édition Vaticane, par les Chorales de Martigny et St-Maurice ont prouvé qu'avec de l'exercice et de la patience, nos sociétés peuvent aboutir à de bons résultats. Nous serions heureux si

cette réunion avait convaincu les rénitents de la beauté des mélodienes grégoriennes. Nous espérons que les Céciliennes se feront un devoir, d'ici à la prochaine réunion générale, de tourner leur activité vers l'étude du plain-chant grégorien.

Nous ne mentionnerons pas les morceaux religieux donnés par les différentes sociétés.

Le rapport que nous avons entre les mains, signale dans toutes les sociétés de bons chœurs et en général une exécution heureuse. Mais il fait justement observer que la prononciation et le choix des morceaux ont laissé à désirer. Certaines sociétés n'ont pas assez songé à l'importance de ces deux facteurs qui sont toujours sérieusement pris en considération dans un concours. Donc il y a sur ce point une surveillance à exercer par les directeurs des Chorales.

Conclusion générale : Notre III^{me} réunion a laissé une heureuse impression. Un travail sérieux se poursuit dans toutes les sociétés. Les progrès sont très sensibles et très réjouissants. Il ne nous reste qu'à remercier tous ceux qui se dévouent à cette Œuvre. Nous profitons de cette circonstance pour redire un grand merci à M. le Doyen Eggs et à M. l'abbé Imahorn pour nous avoir donné par leur rapport la meilleure marque de leur dévouement à notre Fédération. Forts de l'appui de l'autorité ecclésiastique et du gouvernement du Valais qui a bien voulu nous offrir un précieux encouragement par une lettre pleine de bienveillance et par un subside également bienvenu, nous mettrons toute notre ardeur au service d'une cause à la fois religieuse et patriotique.

II. Autre Œuvre. — Nous tenons à signaler dans cette Chronique la réunion des Abstinents valaisans. Elle a eu lieu à St-Maurice, le 23 mai. Le nombre des participants a été très satisfaisant quand on songe aux oppositions que rencontre cette œuvre dans un pays où mûrit le raisin et où tout le monde ne veut pas comprendre la nécessité de travailler au développement des sections d'abstinents.

Deux conférenciers très distingués, M. le Colonel Repond et M. l'avocat Riat, appelés de Fribourg et de Berne, nous ont donné au théâtre des renseignements

très précis sur l'influence excessivement funeste de l'alcool dans l'armée et sur la part énorme qu'il faut faire à l'alcool dans la criminalité. Vraiment, de semblables documents sont de nature à convaincre tous ceux qui ne veulent pas fermer les yeux à la lumière et se préoccupent de l'avenir matériel et moral de nos populations. Car s'il est une œuvre sociale, c'est assurément celle qui travaille à préserver le peuple d'un mal dont il n'a malheureusement pas assez d'horreur malgré toutes les ruines qu'il lui doit.

Puisse-t-on mieux comprendre l'effort de ceux qui se sacrifient à cette tâche ingrate mais pourtant si digne de l'attention générale et du dévouement de chacun.

J. M.